

Rapport de gestion 2005



	Page
Message du président	3
Conseil d'administration	4
Direction du Groupe	5
Chiffres-clés du Groupe	6
Rapports sur les différents domaines d'activité	8
Ressources humaines	10
Perspectives	12
Gouvernance d'entreprise	14

Le rapport de gestion comprend le présent rapport annuel et le rapport financier, qui fait l'objet d'un document séparé.
Ces deux rapports sont également disponibles en allemand.

Pour notre entreprise, l'année 2005 a été aussi riche en événements qu'en succès. Le Groupe Zschokke a réalisé, une fois de plus, un résultat convaincant, tout en consolidant nettement son positionnement stratégique par l'extension de ses activités de services. Sur-tout, au dernier trimestre, nous avons pu annoncer la fondation d'Implenia, projet d'avenir, qui nous ouvre des perspectives passionnantes.

Prestations opérationnelles en hausse, bilan solide

Le Groupe Zschokke a réalisé sur l'exercice 2005 un résultat opérationnel (EBIT) de 35,1 millions de francs (en hausse de 23,9%). Nous pouvons nous féliciter de voir tous les domaines du Groupe contribuer à ce résultat réjouissant. Tous les grands indicateurs de notre bilan et de notre compte de résultats affichent des valeurs positives, y compris notre taux d'autofinancement, et nous continuons de générer un important cash-flow.

Au vu du résultat global, qui s'affiche à 25,2 millions de francs (+19,0%), le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de 2006 le versement d'un dividende de 23 francs par titre, inchangé par rapport à celui de l'an dernier.

Développement stratégique

En 2005, le Conseil d'administration et la direction du Groupe ont continué de se consacrer intensément au développement et à la mise en œuvre de notre stratégie. Nous avons ainsi pu consolider de façon significative les activités intervenant en amont et en aval de la pure construction, qui seront intégrées, début 2006, dans une nouvelle entité du Groupe, sa division Real Estate. L'acquisition de Reuss Group, entreprise active en Facility Management, annoncée en décembre, constitue une nouvelle étape importante pour le renforcement de nos compétences dans ces prestations de services.

Implenia: une étape logique

Avec l'intégration, annoncée au mois de novembre dernier, de toutes les activités du Groupe Zschokke et de Batigroup dans une nouvelle structure commune, l'entreprise Implenia, notre Conseil d'administration a voulu garantir l'avenir, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à nos unités, nos équipes et nos actionnaires.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la logique de la stratégie poursuivie par Zschokke au cours des dernières années, dont l'objectif est de transformer notre entreprise de construction en une entreprise de services. La force que nous tirons de ce rapprochement va renforcer encore notre capacité concurrentielle sur les marchés, traditionnels ou nouveaux, en Suisse comme à l'étranger. Le Conseil d'administration et la direction du Groupe travaillent actuellement à mettre en œuvre ce projet dans les meilleurs délais. Les propositions correspondantes seront présentées aux actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale du 2 mars 2006 (pour de plus amples détails sur cette étape historique, merci de vous reporter aux pages 12 et 13).

Sous réserve de l'approbation de leur intégration par les Assemblées générales des deux groupes, le rapport de gestion que vous tenez entre les mains sera donc le dernier du Groupe Zschokke. Une page se tourne ainsi sur près d'un siècle d'une histoire couronnée de succès. En effet, c'est en 1909 que Conradin Zschokke fonda la Société par actions Conrad Zschokke. Mise à part cette considération un peu nostalgique, la fusion avec Batigroup n'est en rien une rupture mais, au contraire, la continuation d'une stratégie appliquée de façon résolue par le Groupe Zschokke depuis des années.

Conseil d'administration

L'Assemblée générale de 2005 a élu Me Philippe Zoelly, avocat à Genève, au sein de notre Conseil d'administration. Si les propositions relatives au projet Implenia sont adoptées lors de l'Assemblée générale du 2 mars 2006, MM. Paul Fichot, Max Rössler et Christian Bubb, CEO désigné d'Implenia, abandonneront leur siège. Le Conseil d'administration les remercie pour leur dévouement et leur précieuse contribution au développement et à la prospérité de notre Groupe.

Remerciements

Je voudrais conclure en exprimant, au nom du Conseil d'administration, tous mes remerciements à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur précieuse contribution à cet excellent exercice 2005. Quant à vous, chers actionnaires, je vous remercie de la confiance que vous témoignez à notre Conseil d'administration et à notre direction.

Anton Affentranger
Président du Conseil d'administration

Conseil d'administration

Anton Affentranger
Entrepreneur
Président
Genève
(mandat jusqu'en 2007)

Toni Wicki
CEO Ruag SA
Vice-président
Berne
(mandat jusqu'en 2007)

Philippe Zoelly
Avocat
Genève
(mandat jusqu'en 2008)

Paul Fichot
Architecte
Gland
(mandat jusqu'en 2008)

Max Rössler
Gestionnaire de fortune
Goldach
(mandat jusqu'en 2008)

Christian Bubb
Ingénieur
CEO Groupe Zschokke
Jona
(mandat jusqu'en 2007)

Bernard Koechlin
Ingénieur
Président d'honneur
Genève

Bernard Coral
Avocat
Secrétaire du Conseil d'administration
Genève

Président

Anton Affentranger

CEO
Christian Bubb

Chief Executive Officer

Christian Bubb

Membres de la Direction du Groupe

Hans-Peter Domanig

Arturo Henniger

Urs Lerch

Roger Merlo

Jean-Pierre Vogt

Directions fonctionnelles
Administration et Finances: Roger Merlo

Ressources humaines: Jean-Pierre Vogt
Marketing: Hans-Peter Domanig/Claude Vollenweider
Informatique: Urs Lerch/Albert Ziegler

Achats: Christian Bubb/André Hug
Management du risque: Christian Bubb/André Hug
Service juridique: Christian Bubb/Bernard Coral

Secteur du Groupe
Entreprise générale et totale

Secteur du Groupe
Travaux

Secteur du Groupe
Gérance immobilière

Zschokke Entreprise Générale SA

Hans-Peter Domanig

Zschokke Construction SA

Arturo Henniger

Privera SA

Urs Lerch

Développement de projets
Entreprise générale et totale
Transformations/Rénovations

Bâtiment et génie civil
Travaux souterrains
Travaux spéciaux
Entreprise totale

Gérance/Exploitation
Courtage/Vente
Conseil/Analyses
Expertises/Estimations
Prestations de services financiers

Chiffres-clés du Groupe

(Les chiffres sont donnés en milliers de francs, sauf indication spéciale)

A nouveau un résultat global convaincant

Réalisant un chiffre d'affaires (y compris les associations de travail) de 1646 millions de francs (1558 millions en 2004), le Groupe Zschokke a enregistré sur l'exercice 2005 un résultat avant charges financières nettes et impôts (EBIT) de 35,1 millions de francs (28,3 millions en 2004). Son résultat d'exploitation EBITDA s'inscrit à 53,2 millions de francs (47,1 millions en 2004). La hausse marquée du chiffre d'affaires est due surtout à l'entreprise générale et au gros œuvre.

Le résultat global du Groupe a progressé à 25,2 millions de francs (21,2 millions en 2004). Le développement de projets et les commandes en entreprise totale dans le secteur ferroviaire y ont particulièrement contribué.

Le free cash-flow atteint 34,1 millions de francs (10,3 millions en 2004). Au 31 décembre 2005, les liquidités s'élevaient à 99,4 millions de francs (71,0 millions en 2004). Les liquidités nettes ont atteint 97,9 millions de francs en fin d'année (67,7 millions en 2004).

Le degré d'autofinancement du Groupe se monte à 30% (31% en 2004). Au 31 décembre 2005, les fonds propres s'inscrivaient à 206,6 millions de francs (186,8 millions en 2004).

Au 31 décembre 2005, le carnet de commandes du Groupe atteignait le montant, satisfaisant, de 2065 millions de francs (2158 millions en 2004), dont quelque 1290 millions seront convertis en chiffre d'affaires sur l'exercice 2006. Le solde, soit 775 millions, se répartit sur plusieurs années.

L'effectif de nos collaboratrices et collaborateurs s'est maintenu, en moyenne, à 3064 personnes, niveau pratiquement constant par rapport à l'exercice précédent.

	2005	chiffres retraités 2004
Chiffre d'affaires, y compris associations	1 646 493	1 558 215
Résultat		
EBITDA (Résultat avant charges financières nettes, impôts et amortissements)	53 208	47 099
EBIT (Résultat avant charges financières nettes et impôts)	35 064	28 291
Résultat global	25 225	21 203
Cash-flow ¹	34 095	10 266
Amortissements	18 144	18 808
Investissements nets en machines, matériel, mobilier	14 095	13 340
Opérations immobilières au 31 décembre		
- désinvestissements	69 419	49 483
- investissements	48 596	17 732
- provisions pour moins-values	41 567	59 889
- opérations immobilières nettes	112 141	114 832
Fonds propres	206 558	186 804
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	294 890	292 681
Total du bilan	694 177	638 443
Liquidités nettes	97 946	67 671
- dettes rémunérables	1 491	3 300
- liquidités	99 437	70 971
Carnet de commandes (à fin 2005/2004)	2 065 183	2 157 983
Effectif moyen du personnel	3 064	3 050

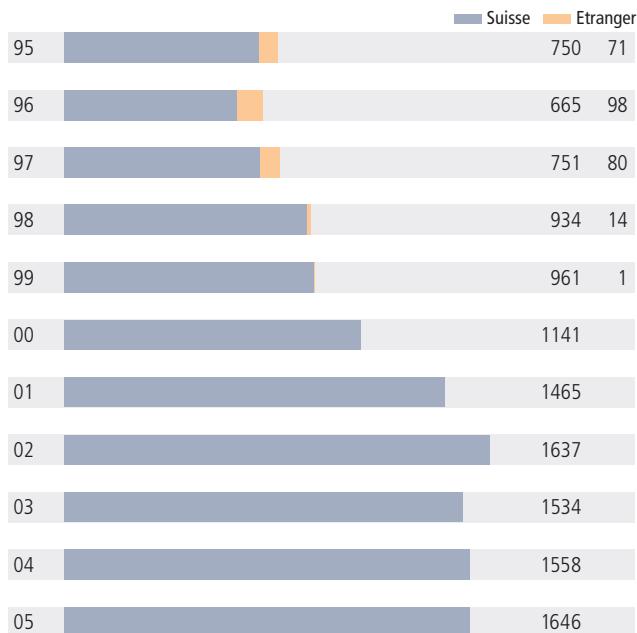
¹ Résultat + amortissements + variations de provisions + part des minoritaires + variations des actifs circulants et des passifs à court terme +/- investissements/désinvestissements

Chiffres consolidés selon les normes IFRS

7

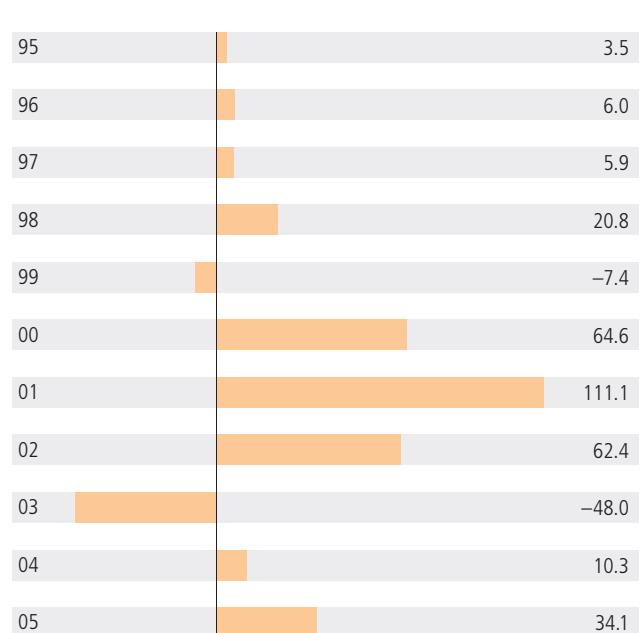
Chiffre d'affaires

(Mio. Fr.)



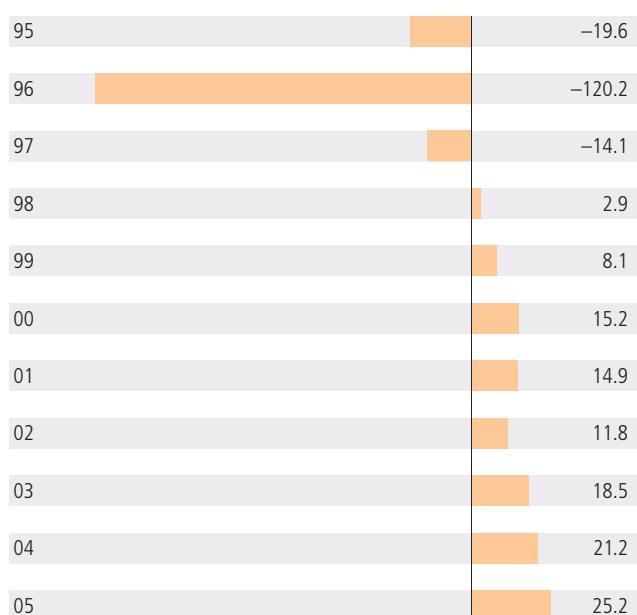
Cash-flow du Groupe

(Mio. Fr.)



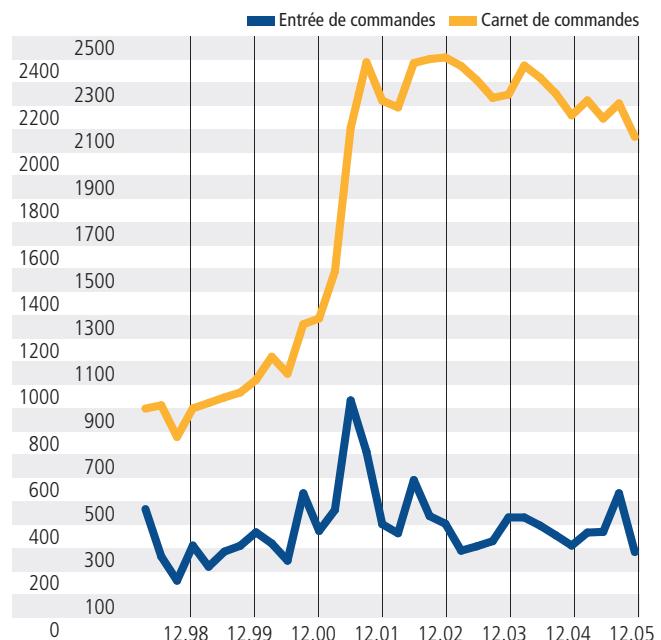
Résultat du Groupe

(Mio. Fr.)



Carnet de commandes et entrée de commandes

(Mio. Fr.)



Résultats positifs dans tous les domaines

En Suisse, en 2004, les investissements en construction et génie civil ont augmenté de 4,1%, pour atteindre 44 milliards de francs. Pour sa part, la croissance 2005 devrait s'inscrire entre 2,5 et 3,3%. Cet essor s'explique notamment par un véritable boom dans la construction de logements neufs. Pour la première fois depuis 1996, le seuil des 40 000 nouveaux logements a été dépassé. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2006, dans la mesure où les projections de chiffre d'affaires ont retrouvé un niveau jamais atteint depuis 1994 et où l'on estime à 40 000, encore, le nombre de logements neufs (appartements et maisons individuelles) qui devraient être mis sur le marché.

Autre grand facteur de croissance en 2005: les travaux de génie civil des pouvoirs publics, qui ont principalement bénéficié de commandes pour les transversales alpines. Le marché des bâtiments industriels et commerciaux, lui, en revanche, a connu une évolution nettement plus modeste, souffrant de l'abondance des surfaces vacantes (environ 10%, soit 4,7 millions de m²) et de la frilosité des entreprises en matière d'investissements.

Plus de 4000 entreprises sont actives sur le marché suisse de la construction et des travaux publics. Le nombre des petites unités (moins de 20 employés) continue d'augmenter dans une proportion étonnante. Les analyses montrent que de nombreuses entreprises de taille moyenne souffrent de la pression exercée sur les prix par ces petites unités: les marges sont si réduites que, malgré le niveau élevé des chiffres d'affaires, les profits stagnent à un niveau quasi-nul. Les entreprises de taille supérieure, elles, ont toutefois la possibilité d'échapper en partie à ce phénomène en se réorientant vers les prestations de services.

Si l'on en croit les statistiques, on constate que le nombre d'emplois dans le domaine de la construction ne cesse de diminuer. On observe, en parallèle, une forte augmentation du recours au travail temporaire, ce qui est positif pour la flexibilité que l'on exige souvent de la branche. Toutefois, comme cette force de travail temporaire n'est toujours pas prise en compte dans les statistiques, on peut douter de la baisse réelle du nombre d'emplois.

Un chiffre d'affaires en hausse

En 2005, le Groupe Zschokke a lui aussi profité de la hausse du volume de construction: son chiffre d'affaires global enregistre une progression de 6%, à 1646 millions de francs (1558 millions en 2004).

Son résultat avant charges financières nettes et impôts (EBIT) se monte à 35 millions de francs. Tous les domaines du Groupe (gérance immobilière, gros œuvre, entreprise générale et développement de projets) ont contribué à ce résultat. Et toutes les unités ont réalisé des résultats opérationnels positifs.

Le carnet de commandes du Groupe s'élevait, à fin décembre 2005, à quelque 2065 millions de francs (2158 millions en 2004) et se répartit sur plusieurs années. Le niveau de prix des commandes les plus importantes et à plus long terme peut être qualifié de satisfaisant.

Le chiffre d'affaires du Groupe Zschokke dans le domaine des services a franchi le seuil du milliard de francs en 2005, soit quelque 60% du chiffre d'affaires global. Considérant les importants volumes de commandes en entreprise totale ou générale et en gérance immobilière portant sur le long terme, nous sommes confiants de réaliser en 2006 des résultats du même ordre de grandeur que ceux de l'exercice écoulé, en dépit d'une conjoncture qui reste difficile.

Entreprise générale: stabilité dans un environnement difficile

Zschokke Entreprise Générale SA a connu un exercice 2005 contrasté. D'une part, la concurrence impitoyable et la pression sur les prix ont continué d'éroder les marges et d'accroître les risques liés à la signature de contrats. Mais, d'autre part, nos solutions innovantes nous ont valu de remporter plusieurs projets à très forte visibilité, tel le stade du Letzigrund, à Zurich. En dépit de conditions difficiles, l'entreprise générale affiche donc, en 2005, à nouveau, un solide résultat, grâce à ses fortes compétences en exécution et à sa proximité des clients, dans toute la Suisse.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de Zschokke Entreprise Générale SA s'est élevé à 831 millions de francs (801 millions en 2004), avec un résultat opérationnel (EBIT) de 9,3 millions de francs (9,4 millions en 2004). A fin décembre 2005, le carnet de commandes s'inscrivait à 1121 millions de francs (1035 millions un an plus tôt), dont 798 millions à réaliser sur l'exercice 2006.

Gros œuvre: érosion des marges dans la construction de locaux commerciaux

La fusion des deux entreprises de gros œuvre Zschokke Construction et Zschokke Locher, devenues Zschokke Construction SA à compter du 1er janvier 2005, a pu être concrétisée avec succès. Nous en avons tiré des synergies globalement conformes à nos attentes. En 2005, Zschokke Construction SA a réalisé l'excellent résultat opérationnel (EBIT) de 16,2 millions de francs (10,1 millions en 2004). Son chiffre d'affaires s'inscrit à 812 millions de francs (739 millions en 2004). Cette hausse marquée du chiffre d'affaires (+10%) est principalement due aux deux unités spécialisées dans la technique ferroviaire et la construction de tunnels, grâce à leurs excellentes prestations dans les deux lots des transversales alpines.

Au niveau régional, le bâtiment et le génie civil ont présenté des résultats assez contrastés. S'il s'est avéré extrêmement difficile d'acquérir des contrats à des conditions raisonnables en Suisse occidentale, plusieurs projets présentant des marges acceptables ont pu être décrochés dans l'est du pays, ce qui a permis de remplir le carnet de commandes. Ce constat est confirmé par les résultats enregistrés dans les deux régions.

Malgré un volume globalement satisfaisant de commandes dans le domaine du bâtiment et du génie civil, les surcapacités persistantes entraînent une implacable pression sur les prix. L'apurement du marché, qui aurait déjà dû avoir lieu depuis des années, comme nous l'avons déjà souvent souligné, se fait hélas toujours attendre.

A fin décembre 2005, le carnet de commandes s'inscrivait à 835 millions de francs (1004 millions en 2004), dont 447 millions seront réalisés durant l'exercice 2006, sur un budget de 725 millions de francs au total.

Ingénierie: forte flexibilité demandée

Le chiffre d'affaires de Robert Aerni Ingénieur SA a atteint 12,6 millions de francs sur l'exercice 2005 (12,4 millions en 2004). Le résultat opérationnel (EBIT) s'inscrit à 0,5 million (1,0 million en 2004).

L'entrée de commandes dans le domaine du chauffage, de la ventilation et de la climatisation se distingue par une tendance renforcée au court terme, ce qui exige une grande flexibilité de la part de nos équipes. Les exigences ne cessent de croître, les clients recherchant des solutions d'ensemble et durables, assorties de garanties. Malheureusement, il reste exceptionnel que les honoraires soient à la hauteur des prestations.

A la fin du mois de décembre 2005, le carnet de commandes de Robert Aerni Ingénieur SA s'inscrivait à 5,3 millions de francs (8,4 millions un an plus tôt), dont 4,7 millions seront réalisés durant l'exercice 2006, sur un budget de 14,9 millions de francs au total.

Gérance immobilière: efficience accrue

Privera SA, active au niveau national dans la gérance de locaux commerciaux, de logements et de bâtiments administratifs, de même que dans la prestation de services immobiliers, a lancé en 2005 un programme d'amélioration de son efficience. L'objectif était d'améliorer la rentabilité de l'entreprise et la satisfaction de nos clients. Les premiers résultats sont très prometteurs et se traduiront dans les chiffres dès 2006.

En 2005, le chiffre d'affaires de Privera SA a atteint 66,0 millions de francs (65,8 millions en 2004). Le résultat opérationnel (EBIT) s'inscrit à 1,2 millions (2,5 millions en 2004). A fin décembre 2005, le carnet de commandes s'inscrivait à 103 millions de francs (111 millions en 2004).

Développement de projets: résultat stable

Les sociétés Zschokke Management AG (Suisse alémanique) et Zschokke Développement SA (Suisse occidentale) ont atteint sur l'exercice 2005 un résultat opérationnel combiné de 9,9 millions de francs (8,7 millions en 2004). Divers investissements et désinvestissements sont à nouveau prévus pour 2006. Au cours de l'exercice écoulé, les désinvestissements ont atteint 69,4 millions de francs (49,5 millions en 2004), tandis que les investissements s'inscrivaient à 48,6 millions de francs (17,7 millions en 2004).

Cet excellent résultat s'explique en grande partie par la vente d'un important immeuble commercial ayant reçu son permis de construire et déjà entièrement loué, à Genève. Une résidence pour seniors, qui se trouvait depuis longtemps déjà en possession de Zschokke, a elle aussi pu être vendue. Différentes promotions sont actuellement traitées et devraient assurer une certaine stabilité des résultats au cours des années à venir.

Effectif stable

L'évolution permanente du marché exige des adaptations constantes de la part des entreprises. Ce type d'ajustements est aussi une chance d'améliorer leur positionnement. Toutefois, il est évident que ces changements sont souvent vécus comme une menace par de nombreux collaborateurs. Il est donc capital que la direction de l'entreprise communique à temps et de façon transparente, puis discute en toute franchise avec les parties impliquées, afin de ne pas laisser s'installer un sentiment d'insécurité. Ce principe a été appliqué au regroupement de toutes nos activités de production et à la centralisation parallèle de leurs services de soutien. Nos collaborateurs ont très bien su gérer ces changements, pourtant profonds.

En 2005, compte tenu d'un niveau de prix toujours aussi bas, l'excellent résultat global de l'entreprise n'a pu être obtenu que grâce à l'engagement et à la performance de nos équipes. Cela démontre, une fois de plus, qu'il est possible d'engranger de bons résultats à long terme – même sur un marché victime de surcapacités – si l'on possède volonté et enthousiasme. Que tous nos collaborateurs en soient ici chaleureusement remerciés.

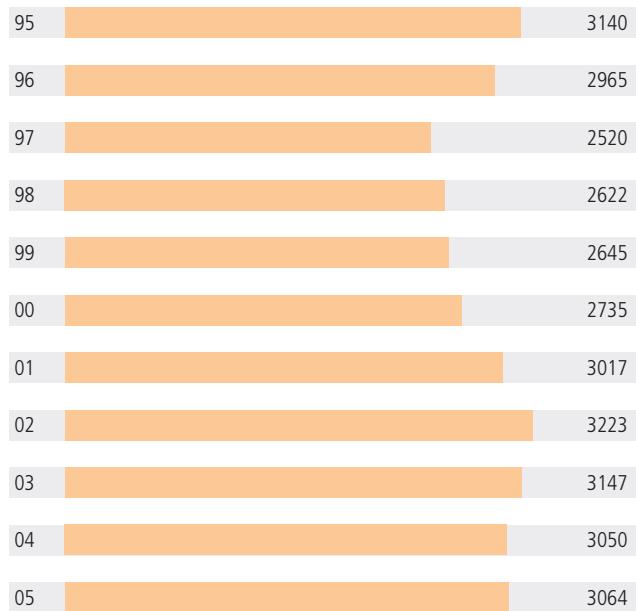
L'effectif moyen du personnel est resté pratiquement inchangé et s'élevait à la fin de l'exercice 2005 à 3064 personnes (contre 3050 un an plus tôt).

Répartition de l'effectif du Groupe (moyenne annuelle)

	2005	2004
Personnel d'exploitation	1 922	1 907
Personnel technique et commercial	1 142	1 143
– Entreprise générale	324	312
– Travaux	394	391
– Gérance immobilière	307	327
– Autres	117	113
Total	3 064	3 050

Effectif du Groupe (moyenne annuelle)

personnes



Une étape historique pour l'avenir

Le 14 novembre 2005, le Conseil d'administration du Groupe Zschokke a décidé de franchir une étape historique en associant sa destinée à celle du groupe Batigroup Holding SA. En une véritable offensive stratégique, les deux entreprises ont prévu de joindre leurs forces et de créer une nouvelle entreprise: Implenia, qui est la réponse aux défis d'un marché suisse de la construction globalement stagnant. Ce nouveau leader de la branche représente un chiffre d'affaires de quelque 2,75 milliards de francs, a une capitalisation boursière pro forma de quelque CHF 360 millions et compte environ 6500 salariés. Numéro un d'une branche très fragmentée, Implenia détient une part de 5% environ du marché suisse.

D'entreprise de construction à entreprise de services

Par sa taille et sa stratégie, Implenia est en mesure de se développer avec succès dans les années à venir, se transformant d'entreprise de construction en entreprise de services de construction. Certes, la construction traditionnelle restera la base de son activité mais, à l'avenir, celle-ci sera fortement enrichie, en amont comme en aval, selon une stratégie clairement définie, par une orientation plus marquée sur les prestations de services à plus forte valeur ajoutée. Ces prestations représenteront une part importante de nos activités et feront d'Implenia un groupe industriel offrant des services très diversifiés. La priorité se portera sur le renforcement du développement de projets, de la gérance immobilière et du Facility Management.

En outre, Implenia ouvre de nouvelles perspectives à la construction traditionnelle, car la conjugaison des forces permettra de gérer cette activité de façon profitable, à long terme, en dépit de conditions défavorables tant en termes de prix que de coûts. La notion de taille est, en effet, de plus en plus importante sur le marché hautement concurrentiel dans lequel nous évoluons. L'intégration de nos deux entreprises nous donne une dimension qui nous permettra d'acheter, de transformer et de produire – tout au long de la chaîne de création de valeur – à des conditions plus intéressantes que celles de la plupart de nos concurrents. Implenia dispose ainsi des meilleures conditions pour résister à la pression des prix.

Complément idéal et nouvelles perspectives

Zschokke et Batigroup se complètent de façon idéale par leurs activités. Les doublons sont quasi inexistant. Dans la construction traditionnelle, dans l'entreprise totale et générale, mais aussi dans la construction de tunnels et le génie civil spécialisé, la nouvelle entreprise sera l'incontestable numéro un du pays. La combinaison de nos savoirs, de notre expérience et de nos systèmes informatiques fera aussi d'Implenia le leader technologique de la branche.

Ses compétences et sa taille, laquelle lui permettra de prendre des risques entrepreneuriaux plus importants, feront d'Implenia un partenaire privilégié pour des consortiums internationaux ou de gros projets à l'étranger. En améliorant sa capacité concurrentielle, Implenia – déjà confrontée à des concurrents étrangers, dans notre pays, pour l'attribution de grands chantiers – augmentera aussi ses chances en Suisse. C'est d'autant plus important que l'on s'attend, ces prochaines années, à un recul des investissements des pouvoirs publics helvétiques et, donc, à un renforcement de la concurrence.

Ce regroupement devrait entraîner une compression des effectifs globaux inférieure à 10%. Cette réduction, qui s'étalera sur les deux prochaines années, sera en grande partie assurée par les départs naturels, la fin des missions de travailleurs temporaires ou de travailleurs au bénéfice d'une autorisation de courte durée, de même que par des mutations internes et des retraites anticipées. Des provisions adéquates sont prévues pour venir en aide aux personnes éventuellement en difficulté.

Une mise en œuvre rapide

Pour les deux Conseils d'administration et leur conseiller financier commun, Swiss Capital Group, le rapport de 65 (Zschokke) à 35 (Batigroup) reflète fidèlement la valeur de chaque entreprise, tout en correspondant à leur capitalisation boursière actuelle. Cette opération sera soumise aux Assemblées générales de Zschokke et de Batigroup, le 2 mars 2006. La fusion sera effective avec effet rétro-actif au 1er janvier 2006. Mais Zschokke et Batigroup verseront séparément à leurs actionnaires leur dividende pour l'exercice 2005.

Le futur Conseil d'administration d'Implenia sera composé de trois représentants de Zschokke et de trois représentants de Batigroup. Pour Zschokke, il s'agit de MM. Anton Affentranger, président du Conseil d'administration, Toni Wicki et Philippe Zoelly. Pour Batigroup, de MM. Markus Dennler, président du Conseil d'administration, Claudio Generali et Patrick Hünerwadel. Pour son premier mandat, il est prévu que le Conseil d'administration d'Implenia soit présidé par Anton Affentranger, Markus Dennler assurant la vice-présidence. La fonction de CEO sera assumée par Christian Bubb, alors que Roger Merlo sera nommé directeur financier.

En attendant l'accord des actionnaires sur ce regroupement, lors des deux Assemblées générales, les mesures d'intégration sont élaborées et décidées dans différents comités de pilotage auxquels sont représentées les deux entreprises. L'objectif déclaré est de mener ces travaux à bien dans les meilleurs délais possibles, afin de réduire au minimum l'inévitable phase d'incertitude de nos collaborateurs.

Gouvernance d'entreprise

Les règles essentielles appliquées par Zschokke, conformément à la loi sur les bourses et aux recommandations du «Code suisse de bonne pratique» en matière d'organisation et de structure de son Groupe – qui influencent directement ou indirectement les intérêts de ses actionnaires, voire des autres parties prenantes de l'entreprise («Stakeholders») – sont exposées ci-après, en application de la Directive de la SWX concernant les informations relatives à la Corporate Governance du 17 avril 2002.

Les chapitres et numéros de paragraphe indiqués ci-après correspondent à ceux de la Directive précitée.

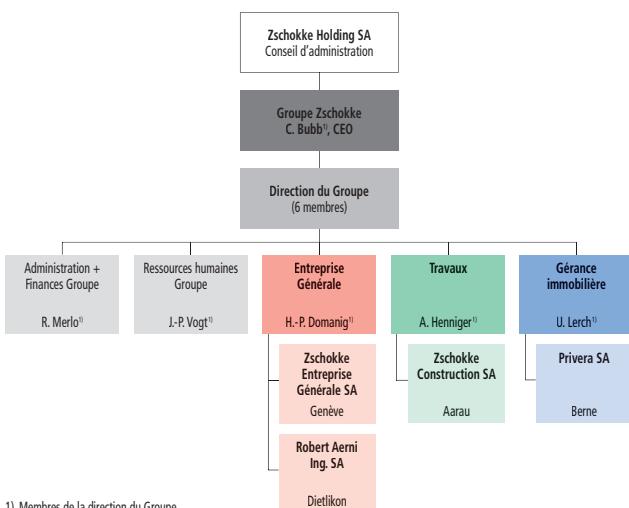
1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Zschokke est structurée en société holding depuis le 27 décembre 1963, société qui est propriétaire directe ou indirecte de toutes les sociétés liées au Groupe Zschokke. Ses actions, exclusivement nominatives, sont cotées en bourse depuis le 4 décembre 1979.

1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe

La structure opérationnelle du Groupe se présente comme suit:



1.1.2 Sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation
 Zschokke Holding SA dont le siège est à Genève, est une société suisse cotée à la SWX Swiss Exchange (N° valeur 265567, code ISIN CH0002655675, symbole ZKKN). Sa capitalisation boursière

au 31.12.2005 était de 245,6 millions de francs. Elle ne détient aucune participation dans des sociétés cotées incluses dans son périmètre de consolidation.

1.1.3 Sociétés non cotées incluses dans le périmètre de consolidation

Vous trouverez aux pages 36 et 37 du rapport financier la liste des sociétés affiliées incluses dans le périmètre de consolidation.

1.2 Actionnaires importants

Les noms des actionnaires importants et connus possédant plus de 5% du capital-actions sont indiqués en page 19 du rapport financier.

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital-actions est de 25,5 millions de francs, divisé en 300 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de 85 francs chacune, entièrement libérées.

En 2005, le capital-actions a été réduit de 2,7 millions de francs, suite à la décision de l'Assemblée générale du 3 mai 2005 de rembourser aux actionnaires 9 francs par action. L'évolution des fonds propres des exercices 2004 et 2005 figure à la page 5 du rapport financier 2005.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Il n'existe pas de capital autorisé, ni de capital conditionnel.

2.3 Modification du capital au cours des trois derniers exercices

En milliers de francs	31.12.05	31.12.04	31.12.03
Capital-actions nominatives	25 500	28 200	30 000
Réserves	154 582	136 187	133 636
Bénéfice de l'année	25 190	21 043	18 230
Intérêts minoritaires	1 286	1 374	1 260
Total des fonds propres	206 558	186 804	183 126

Par ailleurs, les informations relatives aux modifications du capital intervenues en 2003, 2004 et 2005 figurent dans les états financiers du Groupe des années correspondantes.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions au 31 décembre 2005 se compose de 300 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 85 francs. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des «nominees»

2.6.1 Clause du pourcentage

Il n'existe pas de clause de pourcentage permettant de justifier une restriction de transfert d'actions.

2.6.2 Motif de dérogations

Il n'y a pas eu de dérogation durant l'exercice.

2.6.3 Admissibilité des inscriptions de «nominees»

Le Conseil d'administration peut refuser d'inscrire un détenteur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire avec droit de vote si, sur sa demande, ce détenteur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte (cf. art. 9, al. 2 Statuts de Zschokke Holding SA – 685d CO) et si, selon les informations à sa disposition, le fait de reconnaître ce détenteur pourrait empêcher un jour la société de fournir les preuves de son caractère suisse exigées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (cf. art. 10, al. 1 Statuts de Zschokke Holding SA).

Le Conseil d'administration a déterminé, dans un règlement, à quelles conditions un actionnaire qui déclare agir à titre fiduciaire peut néanmoins être reconnu comme actionnaire avec droit de vote (ce règlement est disponible sur le site internet de Zschokke Holding SA: http://www.zschokke.ch/_pdf/reglement-fr.pdf). Au cours de l'année 2005, le Conseil d'administration n'a pas dérogé à ces principes.

2.6.4 Procédure et conditions auxquelles les priviléges statutaires et les restrictions de transférabilité peuvent être abolis

Il n'existe pas de priviléges statutaires et la levée des restrictions de transférabilité nécessite une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins les $\frac{2}{3}$ des voix attribuées aux actions représentées.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 6 membres. A l'exception de M. Christian Bubb, qui exerce la fonction de Chief Executive Officer (CEO), les membres du Conseil d'administration n'ont pas exercé de fonction de direction opérationnelle durant les 3 dernières années.

Anton Affentranger

M. Affentranger est président du Conseil d'administration depuis mai 2003. Il est également fondateur et président d'Affentranger Associates SA, président de Corporate Investment Management Affentranger Holding SA et de Dartfish SA, vice-président du Conseil d'administration de Mikron SA, Bienna, ainsi que membre du conseil de la Fondation Casin.

M. Affentranger a travaillé pour l'UBS à New-York, Hong Kong et Genève, puis comme membre de la direction générale de la banque, à Zurich; il a occupé les fonctions d'associé et de CEO de la banque privée Lombard Odier & Cie et de CFO de Roche Holding SA. Il a obtenu une licence en sciences économiques de l'Université de Genève.

Toni Wicki

M. Wicki est vice-président du Conseil d'administration depuis mai 2003. Il est également délégué du Conseil d'administration et CEO de RUAG Holding, membre du Conseil d'administration de différentes sociétés affiliées ou associées à cette dernière, ainsi que membre du Conseil de fondation de l'Eisenbibliothek Paradies. Il a précédemment exercé différentes fonctions dans des entreprises de technologies, telles que ABB et Leica. Il a été Chef de l'armement de l'armée suisse. Il est ingénieur en machines diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

Gouvernance d'entreprise

Christian Bubb

M. Bubb est Président de la Direction Générale du Groupe (CEO). Après avoir achevé sa formation d'ingénieur diplômé de l'EPFZ, il a collaboré à la direction de grands chantiers. M. Bubb a rejoint le Groupe Zschokke en 1971. En 1984, il a été nommé directeur des travaux spéciaux de AG Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, puis, en 1986, directeur de la production de cette dernière et, en 1988, directeur de la région de Zurich.

Paul Fichot

M. Fichot est également président du Conseil d'administration de l'entreprise Gabella SA. Il est aussi administrateur et actionnaire du Groupe de Necker, qui entretient des relations d'affaires avec Zschokke Entreprise Générale SA.

De 1988 à 1999, M. Fichot a travaillé à la direction du groupe de construction Steiner et, de 1980 à 1987, à la direction du service immobilier de la Banque Cantonale Vaudoise. M. Fichot a une formation d'architecte, qu'il a complétée par une formation bancaire à la BCV et en management à l'INSEAD (F); il a effectué, en outre, une spécialisation en financement de projet à Reading (GB).

Max Rössler

M. Rössler est gestionnaire de fortune, depuis plus de 20 ans, auprès de différentes institutions. Il est docteur en mathématiques de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich.

Philippe Zoelly

M. Zoelly est également membre du Conseil d'administration de la Société Suisse des Auteurs (SSA) et Président du Fonds de Secours de la SSA.

M. Zoelly est associé indépendant d'une étude d'avocats genevoise. Son activité principale consiste dans le conseil, la négociation et la représentation en justice en matière commerciale, en particulier dans les domaines de la responsabilité civile et du droit des assurances, du droit de la faillite (assainissement, restructuration et liquidation de sociétés) et de la gestion des droits d'auteurs. Il assume également des mandats officiels de curateur, administrateur et liquidateur en matière commerciale. Licencié en droit de l'Université de Fribourg, il a obtenu son brevet d'avocat à Genève.

A l'exception de M. Fichot, aucun membre du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires avec le Groupe Zschokke.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts

Ces points figurent ci-contre, dans les profils individuels des membres du Conseil.

3.3 Interdépendances

Hormis M. Affentranger, qui siège au Conseil d'administration de Mikron SA, aucun autre membre ne siège au Conseil d'administration de sociétés cotées.

3.4 Election et durée du mandat

3.4.1 Principes de la procédure d'élection et limitation de la durée du mandat

Les mandats des membres du Conseil ne viennent pas à échéance à une même date, mais se renouvellent de manière relativement échelonnée. La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable. La limite d'âge des membres du Conseil est fixée à 70 ans. Le renouvellement des membres du Conseil d'administration s'est toujours fait régulièrement, bien qu'il ne soit pas limité à une durée maximum. Une telle limite se justifie d'autant moins que la compétence d'élire les administrateurs appartient finalement à l'Assemblée générale.

3.4.2 Première élection et durée restante de la durée du mandat

Nom	Année de naissance	Nationalité	Entrée au Conseil	Echéance du mandat
Anton Affentranger Président	1956	suisse	juin 1999	2008
Toni Wicki Vice-président	1944	suisse	mai 2001	2007
Christian Bubb	1943	suisse	mai 2004	2007
Paul Fichot	1949	suisse	juin 1999	2008
Max Rössler	1940	suisse	mai 2002	2008
Philippe Zoelly	1948	suisse	mai 2005	2008

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du Conseil

La répartition des tâches au sein du Conseil d'administration est indiquée à la page 4 du rapport de gestion.

3.5.2 Composition, attribution et délimitation des compétences de tous les comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a constitué en son sein deux comités, le comité de rémunération, constitué de MM. Pictet (président), remplacé le 3 mai 2005 par M. Zoelly, Fichot et Affentranger, ainsi que le comité de contrôle, constitué de MM. Wicki (président), Affentranger et Rössler, qui ont pour principales tâches de s'assurer de la bonne application des recommandations du «Code suisse de bonne pratique» et de faire rapport au Conseil d'administration, afin de lui permettre de préparer ses décisions ou d'exercer sa fonction de surveillance. Le comité de contrôle soutient notamment le Conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de rapports financiers, d'application des normes et du système de comptabilité, du management du risque et de la révision. Dans ce sens, il collabore au choix de l'organe de révision externe et discute avec celui-ci des remarques et suggestions formulées sur l'exercice en cours. Le comité de rémunération élabore les principes de rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il supervise notamment les clauses de résiliation de leurs contrats.

3.5.3 Mode de travail du Conseil d'administration et de ses comités

En 2005, le Conseil d'administration s'est réuni huit fois, sur convocation de son président. La durée moyenne des séances est de 3 heures. L'ordre du jour et la documentation y relative sont envoyés avec la convocation aux membres du Conseil, préalablement aux séances. Le CFO est, dans la règle, invité à participer aux séances du Conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Par ailleurs le Conseil d'administration a participé en 2005 à une réunion de travail avec la Direction du Groupe.

La méthode de travail des comités est la même que celle du Conseil. Le comité de contrôle s'est réuni trois fois en 2005. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le comité de rémunération s'est réuni deux fois. La durée moyenne des séances est de 2 heures.

3.6 Compétences

Le Conseil d'administration a délégué la gestion de Zschokke Holding SA et de ses sociétés affiliées au CEO, selon le règlement d'organisation de Zschokke Holding SA.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Les instruments d'information et de contrôle à disposition du Conseil d'administration sont les suivants:

	annuel	semestriel	trimestriel	mensuel
MIS (Management Information System)				x
Clôture (bilan, compte de résultat, décompte analytique, flux de trésorerie, par unité et consolidé)	x	x	x	
Budget (par unité et consolidé)		x		
Plan à 3 ans roulant (par unité et consolidé)		x		
Rapport du Risk management		x		

Les documents sont discutés et analysés en séance de Direction du Groupe. Ils sont remis au président du Conseil d'administration, avec les commentaires appropriés. Une analyse détaillée est présentée par la Direction du Groupe lors de chaque séance du Conseil d'administration.

La mission du Risk Manager porte essentiellement sur le contrôle des procédures touchant à la calculation, l'exécution et le suivi des chantiers. Il exerce également un contrôle de l'organisation des centres de profit et de l'organisation interne des unités opérationnelles et administratives.

Gouvernance d'entreprise

4. Direction générale

Christian Bubb est le Chief Executive Officer (CEO) du Groupe. A ce titre, il est responsable de la direction de Zschokke Holding SA et de ses sociétés affiliées. Il dirige la Direction générale du Groupe, laquelle est répartie en différents secteurs dont la responsabilité a été déléguée aux personnes suivantes :

Nom	Année de naissance	Nationalité	Fonction	Entrée à la Direction du Groupe
Christian Bubb	1943	suisse	CEO	1994
Roger Merlo	1945	suisse	responsable de l'administration et des finances	1992
Jean-Pierre Vogt	1958	suisse	responsable des ressources humaines	1996
Hans-Peter Domanig	1956	suisse	responsable de l'entreprise générale	1997
Arturo Henniger	1956	suisse	responsable des travaux	1998
Urs Lerch	1953	suisse	responsable de la gérance immobilière	1997

4.1 Membres de la Direction générale

Christian Bubb

M. Bubb, outre sa fonction de CEO du Groupe, est en charge des services suivants: immobilier, achats, risk management et juridique. Après avoir achevé sa formation d'ingénieur diplômé de l'EPFZ, il a collaboré à la direction de grands chantiers.

M. Bubb a rejoint le Groupe Zschokke en 1971. En 1984, il a été nommé directeur des travaux spéciaux de AG Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, puis, en 1986, directeur de la production de cette dernière et, en 1988, directeur de la région de Zurich. Il représente le Groupe Zschokke auprès du SBI (Groupe de l'Industrie Suisse de la Construction).

Roger Merlo

M. Merlo est responsable de l'administration et des finances du Groupe depuis 1992. Après avoir achevé sa formation d'économiste, il a travaillé dans l'industrie des machines, en Suisse, et pour plusieurs sociétés, au Congo. M. Merlo a rejoint le Groupe Zschokke en 1978, au sein duquel il a exercé plusieurs fonctions dans les domaines de l'administration et des finances.

Jean-Pierre Vogt

M. Vogt est responsable des ressources humaines depuis 1996. Après avoir obtenu une licence des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne, il a travaillé comme contrôleur de gestion chez Nestlé, de 1983 à 1986, comme gestionnaire de crédits à l'UBS, de 1987 à 1989, et comme responsable des ressources humaines chez Bull (Suisse) SA, de 1989 à 1996. M. Vogt a rejoint le Groupe Zschokke en 1996. Il représente Zschokke Construction SA auprès de la Caisse genevoise de Compensation du Bâtiment.

Hans-Peter Domanig

M. Domanig est responsable de l'entreprise générale depuis 1997. A ce titre, il dirige Zschokke Entreprise Générale SA. Il est également responsable du marketing et de l'engineering du Groupe depuis 1997. Après avoir achevé sa formation technique et d'économiste d'entreprise, il a travaillé comme directeur au sein du groupe Iwobau. M. Domanig a rejoint le Groupe Zschokke en 1992, au sein duquel il a exercé diverses fonctions jusqu'en 1997. Il représente Zschokke Entreprise Générale SA, en tant que membre du comité, auprès de l'Association Suisse des Entrepreneurs Généraux.

Arturo Henniger

M. Henniger est responsable des travaux depuis 2005. A ce titre, il dirige Zschokke Construction SA. Après avoir achevé sa formation d'ingénieur diplômé de l'EPFZ, il a travaillé, de 1982 à 1988, comme directeur de travaux pour différentes sociétés, en Afrique du Sud et en Italie. De 1988 à 1997, il a collaboré pour le compte de Locher & Cie AG comme chef de chantier à divers grands travaux de tunnels. En 1998 M. Henniger a rejoint le Groupe Zschokke dans lequel il a dirigé, en tant que responsable des travaux industriels, Zschokke Locher SA jusqu'à la fusion de cette dernière, en 2005, avec Zschokke Construction SA.

Urs Lerch

M. Lerch est responsable de la gérance immobilière depuis 1997. A ce titre, il dirige la société Privera SA. Il est également responsable de l'informatique du Groupe depuis 2000. Après avoir achevé sa formation à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule par un diplôme d'économiste d'entreprise, il a obtenu un diplôme fédéral d'Immobilien Treuhänder; il a ensuite travaillé à la Banque Populaire Suisse et chez Kleinert Geschäftshäuser AG, comme responsable de la gérance immobilière. M. Lerch a rejoint le Groupe Zschokke en 1992, au sein duquel il a exercé diverses fonctions jusqu'en 1997.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêts

Ces points figurent ci-dessus, dans les profils individuels des membres de la Direction.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

La rémunération des membres du Conseil est fixe; elle est composée d'une part en espèces et d'une part en actions. Celle du CEO et des membres de la Direction du Groupe comporte une part fixe et une part variable, dépendant de l'atteinte des objectifs fixés par le Groupe, toutes deux payées en espèces et en actions.

La rémunération des membres en exercice et des anciens membres du Conseil, du CEO et des membres de la Direction du Groupe est fixée par le Conseil d'administration, sur proposition du comité de rémunération.

5.2 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Le total de toutes les rémunérations versées en 2005 au membre exécutif du Conseil d'administration et aux membres de la Direction du Groupe s'élève à 2 829 439 francs.

Le total de toutes les rémunérations versées en 2005 aux membres en exercice, non exécutifs, du Conseil d'administration s'élève à 603 360 francs.

Aucune indemnité de départ additionnelle n'a été versée aux personnes susmentionnées dont les fonctions au sein des organes dirigeants ont pris fin durant l'exercice.

5.3 Rémunérations accordées aux anciens membres des organes dirigeants

La rémunération versée à un ancien membre non exécutif du Conseil d'administration s'élève à 20 000 francs.

5.4 Attribution d'actions pendant l'exercice

5.4 a) Le nombre d'actions attribuées en 2005 au membre exécutif du Conseil d'administration et aux membres de la Direction du Groupe, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, est de 1668.

5.4 b) Le nombre d'actions attribuées en 2005 aux membres en exercice, non exécutifs, du Conseil d'administration, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, est de 190.

5.5 Détenzione d'actions

5.5 a) Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions détenues par un membre exécutif du Conseil d'administration, les membres de la Direction du Groupe, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, est de 3105, ce qui représente 1,04% du capital-actions. Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

5.5 b) Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions détenues par les membres non exécutifs du Conseil d'administration, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, est de 50 010, ce qui représente le 16,67% du capital-actions. Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

5.6 Options

Zschokke n'a pas de plan de rémunération en options.

5.7 Honoraires et rémunérations additionnelles

Le montant des honoraires et rémunérations additionnels facturés pendant l'exercice en cours s'est élevé à 1 415 000 francs. Il correspond à des prestations de gestion exercées à titre personnel par M. Fichot, sur mandat du Conseil d'administration (219 000 francs) et à des prestations du Groupe de Necker, dont cet administrateur est co-propriétaire (1 196 000 francs). Ces prestations ont été réalisées dans le cadre d'opérations immobilières intéressantes pour le Groupe.

5.8 Prêt aux organes

Aucun prêt n'a été accordé à l'un des membres du Conseil d'administration, au CEO ou à l'un des membres de la Direction du Groupe.

5.9 Rémunération globale la plus élevée

La rémunération globale la plus élevée est de 1 114 448 francs. Il s'agit de celle du membre exécutif du Conseil d'administration. Ce montant comprend la valeur des 693 actions attribuées pendant l'exercice.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Le droit de vote peut être refusé (i) à un détenteur qui, à la demande de la société, n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte et (ii) à un acquéreur d'actions si, selon les informations à disposition de la société, le fait de le reconnaître en tant qu'actionnaire avec droit de vote pourrait empêcher un jour celle-là de fournir les preuves de son caractère suisse exigées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers (art. 8, 9 et 10 Statuts de Zschokke Holding SA).

6.1.2 Aucune dérogation n'a été accordée pendant l'exercice.

6.1.3 Les limitations statutaires du droit de vote sus-décrtes peuvent être abolies par une modification des statuts qui requiert une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées.

6.1.4 Conformément à l'art. 16, al. 2 des Statuts, un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ayant le droit de vote, en utilisant le pouvoir attaché à la carte d'admission, ou par son représentant légal. En outre, chaque actionnaire a la possibilité, de par la loi, de faire représenter ses actions à l'Assemblée générale par sa banque en tant que représentant dépositaire, par Zschokke Holding SA ou par le représentant indépendant au sens de l'art. 689c et d CO.

6.2 Quorums statutaires

Une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue de la valeur nominale représentée est nécessaire pour les décisions concernant:

- la modification de la raison sociale,
- la conversion des actions nominatives en actions au porteur et inversement,
- la réduction du capital-actions,
- l'émission ou la suppression de bons de jouissance,
- l'émission ou la suppression de bons de participation,
- la suppression ou la modification des priviléges afférents à des actions privilégiées,
- la dissolution de la société, avec liquidation.

6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale se fait par avis publié dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, ainsi que par une communication écrite (art. 14 Statuts de Zschokke Holding SA). L'Assemblée générale se tient à Genève, du fait que la société y a son siège et compte tenu de l'importance du marché romand.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard 30 jours avant l'Assemblée générale. Ce délai et la date limite pour une telle demande ont été rappelés aux actionnaires par publication dans la FOSC du 21 décembre 2005.

6.5 Inscription au registre des actions

Aucune inscription d'actionnaire avec droit de vote n'est effectuée au registre des actions 10 jours ouvrables avant l'Assemblée générale.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Zschokke n'a pas de clause *d'opting out/opting up* dans ses statuts et n'a pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du Conseil d'administration, les membres de la Direction du Groupe ou d'autres membres dirigeants.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe pas de telles clauses.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat de l'organe de révision, confié à Ernst & Young, est d'une année. Il a commencé le 22 mai 2002.

Le réviseur responsable du mandat de révision en cours, M. Thomas Huwyler, est entré en fonction le 22 mai 2002.

8.2 Honoraires de révision

Pendant l'exercice en cours, la somme totale des honoraires facturés par la société de révision s'est élevée à 710 513 francs.

8.3 Honoraires supplémentaires

Pendant l'exercice en cours, la somme totale des honoraires additionnels s'est élevée à 631 120 francs. Ces derniers correspondent à des mandats de conseil.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité de contrôle du Conseil d'administration a notamment pour tâche de fournir une supervision effective et régulière du reporting du réviseur, afin d'assurer l'intégrité, la transparence et la qualité de ce dernier.

Des représentants du réviseur ont participé à une séance du comité de contrôle.

9. Politique d'information

Le Groupe pratique une politique d'information ouverte et transparente. Les principales informations sont données de manière régulière selon le planning ci-après:

- communication des résultats annuels: mars/avril
(2006: en janvier)
 - communication des résultats semestriels: septembre
 - Assemblée générale: mai
(2006: en mars)

Des informations complémentaires figurent dans nos rapports de gestion semestriels et annuels, dans nos communiqués de presse et/ou lettres aux actionnaires, ainsi que sur notre site internet (www.zschokke.ch). D'autres informations sont également délivrées lors de conférences de presse et présentations aux analystes financiers.

Impressum

Conception et mise en pages:
Burson-Marsteller, Zurich/Berne
Rochat & Partners SA, Genève
Zschokke Marketing, Wallisellen

Concept visuel:
Advico Young & Rubicam, Zurich-Gockhausen

Photos:
Ralph Bensberg, Zurich-Gockhausen
AlpTransit Gotthard AG
Rainer Sohlbank, Renens

Composition:
Advico Young & Rubicam, Zurich-Gockhausen
YB Concept, Genève

Impression:
Häfliger Druck AG, Wettingen
Atar Roto Presse SA, Satigny



Siège Zschokke Holding SA Rue du 31-Décembre 42 1211 Genève 6 Tél. 022 787 02 00 Fax 022 787 02 10

Direction du Groupe Industriestrasse 24 8305 Dietlikon Tél. 044 805 45 55 Fax 044 805 45 56

Rue du 31-Décembre 42 1211 Genève 6 Tél. 022 787 02 00 Fax 022 787 02 10 www.zschokke.ch